

L'évaluation des programmes de formation

LA QUALITÉ À L'UNIGE

Instaurer une culture qualité et une dynamique de progrès au sein de l'institution est l'un des objectifs de l'UNIGE. Ainsi, la démarche qualité est une priorité affirmée du plan stratégique de l'Université et l'évaluation des programmes de formation en est un élément important.

POURQUOI ÉVALUER SON PROGRAMME?

- Pour améliorer sa qualité
- Pour valoriser ses atouts et augmenter son attractivité
- Pour affirmer sa place dans le paysage académique
- Pour pouvoir s'adapter au monde en constante évolution

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

- est adapté aux besoins et particularités du programme
- est interactif, avec un accompagnement personnalisé
- repose sur une auto-évaluation et une expertise externe
- se fonde sur l'examen des dimensions-clés qui contribuent à la qualité
- mène à des propositions concrètes dans une perspective d'amélioration et à une réflexion sur l'avenir du programme

LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

- identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces du programme
- analyser le positionnement du programme dans le paysage régional, national et international
- dégager des éléments permettant d'éclairer la prise de décision stratégique aux différents niveaux
- soutenir le développement et l'amélioration continus de l'institution

MOIS 1 À 6: AUTO-ÉVALUATION**Mener une réflexion critique sur la situation du programme**

Un rapport est rédigé où les principales **dimensions-clés du programme** sont évaluées au regard des critères établis. Tous les membres du programme – corps professoral, corps intermédiaire, personnel administratif et technique et corps étudiant – ont la possibilité d'y contribuer.

- 1) Constitution d'un comité d'auto-évaluation
- 2) Collecte et analyse des données
- 3) Rédaction du rapport d'auto-évaluation

Dimensions-clés

Les dimensions-clés couvrent le contexte, l'organisation, les ressources, les processus, les résultats et les effets d'un programme. Pour chaque dimension-clé, des objectifs de qualité et des critères d'évaluation sont définis. Ils garantissent un référentiel commun pour toutes les évaluations.

Exemples: positionnement, enseignement, objectifs de formation, mobilité, ressources, organisation interne et gestion de la qualité, etc.

MOIS 7 À 9: ÉVALUATION EXTERNE**Avis d'expert-es indépendants**

Les **expert-es** analysent le rapport d'auto-évaluation, examinent la situation du programme lors d'une visite et communiquent leur évaluation et leurs recommandations dans un rapport

- 1) Examen du rapport d'auto-évaluation par le comité d'expertise et organisation de la visite
- 2) Visite du comité d'expertise
- 3) Rédaction du rapport préliminaire
- 4) Réaction de l'Université
- 5) Rédaction du rapport final

Expert-es

Les expert-es, au minimum 2 personnes, sont externes au programme évalué, indépendant-es et libres de parti pris. Leurs compétence, expérience et rayonnement professionnels doivent être reconnus. Trois profils sont nécessaires:

- spécialiste du domaine
- expérience attestée en enseignement et/ou direction académique
- expérience en matière d'accréditation ou d'évaluation externe

Exemples: professeur-es d'université, représentant-es du domaine professionnel concerné, expert-es de la pédagogie, de la formation à distance ou de l'assurance qualité, etc.

CONTACTS ET RESSOURCES**Documents**

memento.unige.ch

Administration et logistique des évaluations

Bureau qualité
bureau-qualite@unige.ch

Accompagnement et conseil pédagogique

Pôle de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage
sea@unige.ch

MOIS 12 À 60: SUIVI ANNUEL**Etat d'avancement du plan d'action**

Le suivi permet de faire le bilan des objectifs atteints, des actions entreprises et de leur impact sur le programme. Il permet également d'identifier les obstacles à l'implantation de certaines mesures.

MOIS 10 À 11: PLAN D'ACTION**Propositions d'amélioration et de développement pour les quatre années à venir**

Ces propositions se déclinent sous la forme d'actions concrètes, avec pour chacune les responsables, les moyens nécessaires et un calendrier de réalisation.

- 1) Elaboration d'un plan d'action par le programme
- 2) Validation du plan d'action par le Rectorat
- 3) Mise en œuvre